Câble blindé rigide 3G1,5 pour installation électrique biocompatible - 100m - Danell

Réf. 3G1,5-100m · EAN 0 · DANELL



Ce câble blindé 3G1,5 limite efficacement l'émission des champs électriques et magnétiques générés par les installations domestiques. Il convient aussi bien aux constructions neuves qu'aux chantiers de rénovation ou aux projets d'éco-habitat. Modèle 3G1,5 gris clair – Bobine de 100 mètres.

408,01 €

soit 340,01 € HT — prix au 19/11/2026

Description

Câble blindé rigide 3G1,5 – Installation électrique biocompatible – Bobine de 100 m – Danell
Pourquoi utiliser un câble blindé dans l'habitat ?

Dans une installation électrique biocompatible, ce câble contribue à limiter l'exposition aux champs électriques et magnétiques générés par les circuits sous tension. Il représente une solution performante pour améliorer la qualité électromagnétique de l'environnement intérieur, que ce soit en construction neuve, en rénovation ou dans un projet d'éco-construction.

Comment fonctionne ce câble ?

Sous la gaine d'isolation, un écran métallique conducteur entoure l'ensemble des conducteurs (phase, neutre et terre).
Un fil de continuité appelé drain, en contact direct avec cet écran sur toute la longueur du câble, doit être raccordé à la terre :

- au départ du circuit, sur le bornier de terre
- dans les boîtes de dérivation concernées

Le drain doit être protégé par un **manchon isolant** aux points de raccordement pour garantir une

sécurité optimale.

À retenir sur les champs électromagnétiques

- **Une tension crée un champ électrique**
- **Un courant crée un champ magnétique**

Grâce à son blindage relié à la terre, le câble élimine quasi totalement les champs électriques 50 Hz.
De plus, le torsadage des conducteurs (15 torsions/mètre) permet de réduire significativement le champ magnétique émis par le passage du courant.

Pour optimiser la protection contre les champs électriques basse fréquence, il est recommandé de compléter l'installation par des **des boîtiers d'appareillage blindés**.

Domaines d'application

Le câble blindé rigide 3G1,5 est particulièrement adapté pour les zones à forte présence humaine :

- Chambres, chambres d'enfants, suites parentales
- Pièces de vie : salon, cuisine, bureau
- Rénovation d'installations existantes
- Habitat neuf ou éco-construction

Il doit être mis en œuvre dans le respect strict des normes électriques en vigueur.

Caractéristiques techniques

- Type : Câble rigide blindé 3G1,5
- Section : 3 x 1,5 mm² (phase + neutre + terre)
- Longueur : 100 m (bobine)
- Diamètre extérieur : ≈ 10,4 mm
- Couleur : Gris clair (RAL 7035)
- Blindage : Feuillet métallique relié à la terre via drain + conducteurs torsadés pour réduction du champ magnétique
- Gaines : Polymères PE sans halogène HM2 – Isolation en PE réticulé (2XI1) – Mélange PPEVA retardateur de flammes ATH
- Sans PVC ni plastifiants
- Températures d'utilisation :
- Fixe : -40 °C à +70 °C
- En installation : +5 °C à +70 °C
- Installation extérieure possible si non exposé directement au soleil
- Non autorisé en zones à risque
- Fabrication : Allemagne
- Normes et conformité : Directive basse tension 73/23/CEE – TCO'99 Volume I (MPR88) – DIN EN 5027

Sécurité électrique

La pose et le raccordement de câbles blindés doivent obligatoirement être réalisés par un électricien qualifié. Une installation incorrecte peut présenter des risques importants pour les biens et les personnes. Les informations ci-dessus sont fournies à titre d'aide et doivent être validées par un professionnel conformément aux normes en vigueur.

Caractéristiques

Domaine	Électricité biocompatible, biotique ou bioelectricité
Garantie	2 ans
Technologie	BF (Basses Fréquences)
Accessoire	Non
Champ d'application	Protection habitation
Épaisseur	3G1,5
Mise à la terre	Obligatoire
Couleur Câble	Gris
Couleur fil(s)	Bleu-Marron-V/J
Poids	3,5 kg

Fiche produit en ligne
https://www.geotellurique.fr/cables-blindes/1660-cable-blinde-rigide-3g15-electrique-biocompatible-100m.html

Les informations de cette fiche sont fournies à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Elles ne se substituent pas à la documentation du fabricant.